

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE ET EN MAINS PROPRES

Le 30 mai 2018

Me Véronique Dubois
Secrétaire
RÉGIE DE L'ÉNERGIE
Tour de la bourse, C.P. 001
800, Place Victoria, 2^e étage, bureau 255
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 - Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – INTENTION DU ROÉÉ DE DÉPOSER UNE DEMANDE DE RÉVISION DE LA DÉCISION D-2018-052 DU 8 MAI 2018
N/D : 1001-106**

Chère consœur,

À la suite de discussions avec nos analystes et après avoir consulté les groupes membres du ROÉÉ, la coordonnatrice du regroupement nous a confirmé ce matin le mandat de formuler une demande de révision sous l'article 37, al. 1 (paragraphe 3^o) LRÉ concernant la décision D-2018-052 dans le dossier en rubrique.

La demande de révision, assortie des droits afférents, sera déposée le plus tôt possible et bien sûr avant le 8 juin 2018. Toutefois, nous jugeons approprié d'informer sans délai la Régie, Énergir et les autres intéressés de notre intention, afin de permettre le traitement ordonné et efficace du dossier et de notre demande de révision.

Dans ces circonstances, il nous serait impossible de produire notre demande, d'en faire saisir une nouvelle formation de trois régisseurs et d'obtenir une décision avant le dépôt prévu demain des documents de réflexion conformément à la demande de la Régie (D-2018-052, par. 43). C'est pourquoi, suivant notamment les articles 34, 35 LRÉ et les articles 3 et 4 du *Règlement sur la procédure de la Régie de l'énergie*, nous demanderions à la Régie de permettre, le cas échéant, la

production tardive de notre document de réflexion et de permettre la participation du ROEE à l'audience prévue les 14 et 15 juin 2018.

Veillez accepter, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE

(s) Franklin S. Gertler

par : Franklin S. Gertler, avocat

FSG/bz

cc : (courriel seulement)
Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir
Dossiers réglementaires, Gaz Métro
Bertrand Schepper, analyste
Jean-Pierre Finet, analyste
Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROEE